

L'on dit, une « commission » d'hommes graves, dont la fonction consistera à faire en sorte, de toute manière, que les textes divins trouvent chez Nous, de divers côtés, l'interprétation plus étudiée réclamée par Notre temps, et qu'ils demeurent à l'abri, non seulement de tout souffle d'erreur, mais encore de toute témérité d'opinions. Il convient que le principal siège de cette commission soit à Rome, sous les yeux mêmes du Souverain Pontife, afin que la Ville maîtresse et gardienne de la sagesse chrétienne, soit aussi le centre d'où découle, dans tout le corps de la république chrétienne, les sains et incorruptibles préceptes d'une science si nécessaire. Les hommes dont cette commission sera composée, afin de satisfaire pleinement à leur charge, grave entre toutes et des plus honorables, devront exercer les tâches suivantes, proposées en propre à leur zèle.

Tout d'abord, ayant constaté exactement quel est actuellement le mouvement des esprits en ce qui concerne ces sciences, ils devront penser qu'aucune des récentes découvertes de l'esprit humain n'est étrangère à l'objet de leur travail. Au contraire, qu'ils veillent, dans le cas où l'époque actuelle apporterait quelque chose d'utile à l'exégèse biblique, à s'en emparer sans retard, et à mettre, par leur écrits, cette ressource à la portée de tous. C'est pourquoi ils devront s'adonner avec un grand soin à la culture de la philologie et des sciences voisines, et se tenir au courant de leurs progrès. Comme c'est généralement de ce côté que viennent les attaques contre les Ecritures, c'est de ce côté que nous devons également chercher des armes, pour qu'il n'y ait pas inégalité dans le combat entre la vérité et l'erreur. De même, ils devront prendre des mesures pour que la science des anciennes langues orientales, et surtout l'art de déchiffrer les textes antiques, ne soient pas moins en honneur chez nous que chez les incroyants. L'un et l'autre de ces deux genres d'études sont en effet d'un précieux secours pour les études bibliques.

En ce qui concerne l'intacte sauvegarde de l'autorité des Ecritures, les membres de la commission devront déployer une vive attention et une grande diligence. Le grand point à obtenir, c'est que les catholiques ne se mettent pas dans l'idée ce principe funeste, par lequel on accorde plus qu'il ne faut à l'opinion des hétérodoxes, que la véritable intelligence des Ecritures doit être cherchée avant tout dans l'appareil de l'érudition incroyante. En effet, aucun catholique ne peut considérer comme douteuses les vérités que Nous avons